

## Déroulé de l'action

### • Modalités

Session Inter/Intra  
En présentiel/Classe virtuelle

### • Horaires

9H00-12H30 /13H30-17H00

### • Méthode pédagogique

Alternance exposés théoriques  
et exercices pratiques  
(80% de pratique)

### • Suivi et assistance

Support de cours adapté  
au logiciel étudié et  
au niveau suivi  
Assistance téléphonique  
gratuite et illimitée

### • Modalité d'évaluation

Evaluation formative au travers  
de nombreux exercices tout au  
long de la formation permettant  
de valider les compétences  
acquises  
Attestation de stage  
Emergement quotidien d'une  
feuille de présence

### • Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin d'adaptation,  
retrouver le contact de notre  
référént handicap et les  
modalités d'accueil sur la page :

[Infos pratiques/Situation de  
Handicap](#)

# Protection des données personnelles RGPD - Sensibilisation

**Objectif :** Cette formation vous permettra de comprendre les impacts et plan d'actions pour se mettre en conformité avec le règlement européen.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD.
- Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information.
- Préparer le plan d'actions de mise en conformité

**Public :** Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (DSI, chef de projet, juriste, RH,...).

**Prérequis :** Aucun

- 1 jour -

## Comprendre le RGPD

- Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger.
- Objectif et périmètre du RGPD.
- Les entreprises et les types de données concernés.
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise.
- Les impacts sur la DSI et le système d'information.

## Comprendre les nouveaux principes de protection des données

- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen.
- Les nouveaux droits pour les personnes concernées.
- Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise.
- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants.
- Les nouvelles règles de gestion pour la Cybersécurité.

## Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité

- La gouvernance des données, rôles et responsabilités.
- La protection des données à caractère personnel.
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.

## Travaux pratiques

- **Pour chaque point du programme abordé :**  
Présentation et démonstration par le formateur, mise en pratique sur les points abordés par des travaux pratiques avec l'appui du formateur et du groupe, feedbacks du formateur tout au long de l'activité.